



N° D'IMPRIMÉ C71318015

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

09/06/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26062791

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

08/06/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S033C324

(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 091C0438

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation
GF-317-AQ (F) 04/03/2022 04/03/2022

Marque

Désignation commerciale

RENAULT

SCENIC

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre

VF1RFA00X68318129

M1

VP

Type/CNIT

Énergie

M10RENVDP29W171

ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

136243

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures :

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-1.3 m/km		
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :	2 %		5 %	
Forces verticales :	888 daN		664 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	277 daN	279 daN	215 daN	224 daN
Déséquilibre (<20%) :	1 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	277 daN	279 daN	215 daN	224 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	64 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	21 %			
Émissions à l'échappement				
CO ralenti ($\leq 0.3\%$) :	0.03 %			
CO ralenti accéléré ($\leq 0.2\%$) :	0.14 %			
Lambda (0.97 à 1.03) :	1.012			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.6 %		-0.6 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-3.0 %	